
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle communautaire du 771 chemin de la Beauce le 14 novembre 2017, à compter de 20h00.

Sont présents :

Messieurs les conseillers Ghislain Beauregard, Daniel Palardy, Claude Lacasse, Bruno Napert, Louis Tremblay et Patrick Keegan formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2017-11-137

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1- Ouverture de la séance et constat de quorum

Monsieur le maire profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux conseillers Messieurs Patrick Keegan et Louis Tremblay.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2017

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 3 octobre 2017 : suivi
- b) Lecture et adoption des comptes
- c) Dépôt de documents :
 - i. Budget de l'AIBR pour 2018 – Adoption
 - ii. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
 - iii. Lettre de démission de Mme Éva Böröcz à titre de membre et présidente du CCU
 - iv. Service de Sécurité Incendie – Rapport du Programme d'avertisseur de fumée Calixa-Lavallée
- d) Représentant aux différents comités et/ou secteurs d'activités – Nominations
- e) Nomination d'un représentant – Réseau Biblio de la Montérégie
- f) Nomination du maire suppléant et du substitut du maire à la table des maires de la MRC de Marguerite-D'Youville
- g) Nomination d'un délégué et d'un délégué substitut au Conseil d'Administration de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent
- h) Règlement interdisant la distribution de certains sacs de plastique – Entente à signer avec la MRC de Marguerite-D'Youville
- i) Formation : *Loi 122* – Autorisation d'inscription de la directrice générale
- j) Avis de motion – Projet de règlement n° 305-1 modifiant le règlement n° 305 interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes dans les commerces
- k) Avis de motion – Projet de règlement n° 255-1 modifiant le règlement n° 255 régissant les procédures des assemblées du conseil, séance de travail et caucus
- l) Formation nouveaux élus – Autorisation d'inscription
- m) Carte de crédit – Autorisation d'émission de carte

- n) Carte de crédit – Augmentation de la limite de crédit
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
 - b) Déneigement du stationnement du Centre communautaire et des bornes fontaines 2017-2018 – Soumissions reçues
 - c) Contrat de déneigement du stationnement du centre communautaire, de ses accès et des bornes fontaines 2017-2018 – Octroi de contrat
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport du représentant
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
 - b) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Reddition de compte
- 8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - a) Rapport des représentants
 - b) Avis de motion – Projet de règlement n° 275-7 modifiant le Règlement n° 275 concernant le zonage.
- 9- ENVIRONNEMENT
 - a) Rapport du représentant
- 10- CULTURE ET PATRIMOINE
 - a) Rapport du représentant
 - b) Motion de félicitations – Comité des loisirs, Comité du brunch et de la Bibliothèque
 - c) Fête nationale 2018 – Réservation de chapiteaux
- 11- LOISIRS
 - a) Rapport du représentant
 - b) Entretien de la patinoire 2017-2018 – Soumission reçue
 - c) Déneigement de la patinoire 2017-2018 – Soumissions reçues
 - d) Contrat d'entretien de la patinoire 2017-2018 – Octroi de contrat
 - e) Contrat de déneigement de la patinoire 2017-2018 – Octroi de contrat
- 12- AUTRES DOSSIERS
 - a) L'Arc-en-Ciel des Seigneuries – Demande d'appui financier
- 13- CORRESPONDANCE
- 14- PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2017 – ADOPTION

2017-11-138

Il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2017 tel que déposé.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 3 octobre 2017

La directrice générale résume le suivi fait aux décisions du conseil.

b) Lecture et adoption des comptes

2017-11-139

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2017 au montant de 56 607.92 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes en date du 14 novembre 2017 au montant 56 607.92 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) Dépôt de documents :

i. Budget de l'AIBR 2018 – Adoption

2017-11-140

CONSIDÉRANT qu'une copie du budget pour l'année 2018 de la Régie de l'aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu a été transmise à la Municipalité de Calixa-Lavallée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

DE PRENDRE ACTE dudit budget et de transmettre une copie de la présente résolution à la Régie.

ADOPTÉE

ii. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

Conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chap. E-2.2), les membres du Conseil ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.

iii. Lettre de démission de Mme Éva Böröcz à titre de membre et présidente du CCU

Les membres prennent connaissance de la lettre de démission de Mme Éva Böröcz en tant que membre et présidente du CCU représentante des citoyens/citoyennes et par les présentes la remercie pour toutes ces années passées à occuper cette fonction au sein du CCU. Une lettre de remerciement lui sera adressée.

d) Représentant aux différents comités et/ou secteurs d'activités – Nominations

2017-11-141

Sur proposition du conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Louis Tremblay, il est résolu unanimement :

DE PROCÉDER aux affectations suivantes ;

Représentant voirie et aqueduc :	Ghislain Beauregard
Représentant urbanisme :	Bruno Napert
Représentant environnement :	Daniel Palardy
Représentant propriétés de la municipalité :	Daniel Palardy
Représentant aux comités de la culture, patrimoine et bibliothèque :	Louis Tremblay
Représentant au comité des loisirs :	Claude Lacasse
Représentant sécurité civile et prévention des incendies :	Patrick Keegan

ADOPTÉE

e) Nomination d'un représentant – Réseau Biblio de la Montérégie

2017-11-142

Sur proposition du conseiller Patrick Keegan, appuyé par le conseiller Claude Lacasse, il est résolu à l'unanimité :

DE NOMMER le conseiller Louis Tremblay à titre de représentant de la Municipalité pour siéger à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio de la Montérégie.

ADOPTÉE

f) Nomination du maire suppléant et du substitut du maire à la table des maires de la MRC de Marguerite-D'Youville

2017-11-143

Sur proposition du conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, il est résolu à l'unanimité :

DE NOMMER le conseiller Ghislain Beauregard maire suppléant et substitut du maire à la table des maires de la MRC de Marguerite-D'Youville.

ADOPTÉE

g) Nomination d'un délégué et d'un délégué substitut au Conseil d'Administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

2017-11-144

CONSIDÉRANT qu'un délégué et qu'un délégué substitut doivent être nommés pour représenter la Municipalité de Calixa-Lavallée au Conseil d'Administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et résolu unanimement :

DE NOMMER le maire Daniel Plouffe, délégué, et le conseiller Ghislain Beauregard, déléguée substitut de la Municipalité de Calixa-Lavallée au Conseil d'Administration de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

ADOPTÉE

h) Règlement interdisant la distribution de certains sacs de plastique – Entente à signer avec la MRC de Marguerite-D'Youville

2017-11-145

CONSIDÉRANT le règlement de la Municipalité n° 305 interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes dans les commerces;

CONSIDÉRANT que la MRC de Marguerite-d'Youville offrira la fourniture d'un service d'inspection et de surveillance pour l'application du règlement n° 305;

CONSIDÉRANT qu'une entente doit être signée entre les parties pour rendre valide cette offre de service d'inspection et de surveillance sur notre territoire;

CONSIDÉRANT l'entente soumise par la MRC de Marguerite-D'Youville et présentée par la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard, et unanimement résolu :

D'AUTORISER le maire Daniel Plouffe ainsi que la directrice générale Suzanne Francoeur à signer l'entente nécessaire à intervenir pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée pour le service d'inspection et de surveillance à l'application du règlement n° 305 interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes dans les commerces.

ADOPTÉE

i) Formation : Loi 122 – Autorisation d'inscription de la directrice générale

2017-11-146

CONSIDÉRANT que l'entrée en vigueur de la *Loi 122* en juin dernier comprend des modifications importantes ;

CONSIDÉRANT que la directrice générale doit assister à une formation d'une durée de deux (2) jours pour se familiariser avec ces modifications ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Keegan, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

D'AUTORISER la directrice générale à assister à la formation d'une durée de deux (2) jours, dispensée par l'ADMQ à Beloeil en février 2018, concernant les modifications apportées par l'entrée en vigueur de la *Loi 122* et de lui rembourser les frais se rapportant à cette formation.

ADOPTÉE

j) Avis de motion – Projet de Règlement n° 305-1 modifiant le règlement n° 305 interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes dans les commerces

2017-11-147

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Daniel Palardy qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le projet de règlement n° 305-1 modifiant le règlement n° 305 interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes dans les commerces. La présentation du projet de règlement est faite par le conseiller Daniel Palardy.

k) Avis de motion – Projet de règlement n° 255-1 modifiant le règlement n° 255 régissant les procédures des assemblées du conseil, séance de travail et caucus

2017-11-148

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Bruno Napert qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le projet de règlement n° 255-1 modifiant le règlement n° 255 régissant les procédures des assemblées du conseil, séance de travail et caucus. La présentation du projet de règlement est faite par le conseiller Bruno Napert.

l) Formation nouveaux élus – Autorisation d'inscription

2017-11-149

CONSIDÉRANT que suite aux élections du 5 novembre dernier, deux nouveaux élus doivent suivre une formation ;

CONSIDÉRANT les formations dispensées par l'UMQ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Ghislain Beaugard et unanimement résolu :

D'AUTORISER l'inscription des conseillers Louis Tremblay et Patrick Keegan à suivre la formation nécessaire afin de répondre à leurs fonctions de conseillers et leur rembourser les frais se rapportant à cette formation.

ADOPTÉE

m) Carte de crédit – Autorisation d'émission de carte

2017-11-150

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun que le maire Daniel Plouffe se procure une carte de crédit au nom de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Patrick Keegan et unanimement résolu :

D'AUTORISER le maire Daniel Plouffe à demander à Visa Desjardins affaires de lui émettre une carte de crédit au montant maximum de 2 500\$.

ADOPTÉE

n) Carte de crédit – Augmentation de la limite de crédit

2017-11-151

CONSIDÉRANT que la directrice générale Suzanne Francoeur utilise une carte de crédit Visa Desjardins affaires pour et au nom de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que la limite de crédit actuelle est de 1 000\$;

CONSIDÉRANT que pour les besoins de la Municipalité il est nécessaire d'augmenter la limite de crédit de cette carte ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

D'AUTORISER la directrice générale à faire le nécessaire auprès de Desjardins affaires afin d'augmenter la limite de crédit à 2 500\$.

ADOPTÉE

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Monsieur Daniel Palardy mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

b) Déneigement du Centre communautaire et des bornes fontaines 2017-2018 – Soumissions reçues

2017-11-152

CONSIDÉRANT l'appel d'offres paru dans le journal « L'Oiseau-Mouche », édition d'octobre 2017 ;

CONSIDÉRANT que trois (3) soumissions ont été reçues et déposées par la directrice générale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

DE NE PAS donner suite aux soumissions déposées.

ADOPTÉE

c) Contrat de déneigement du stationnement du centre communautaire, de ses accès et des bornes fontaines 2017-2018 – Octroi du contrat

2017-11-153

CONSIDÉRANT qu'un contrat de déneigement du stationnement du centre communautaire, de ses accès et des bornes fontaines pour la saison 2017-2018 doit être conclu et signé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

D'OCTROYER le contrat de déneigement du stationnement du centre communautaire, de ses accès et des bornes fontaines à Yvan Gamache pour un montant de 2 250,00\$ sans taxes ;

D'AUTORISER le maire Daniel Plouffe ainsi que la directrice générale Suzanne Francoeur à signer le contrat à intervenir pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée concernant le déneigement du stationnement du centre communautaire, de ses accès et des bornes fontaines pour la saison 2017-2018 tel que déposé par la directrice générale.

ADOPTÉE

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport de la représentante

Monsieur Patrick Keegan fait un résumé du rapport du Service de Sécurité Incendie en ce qui a trait au programme d'avertisseur de fumée à Calixa-Lavallée.

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Monsieur Ghislain Beauregard mentionne qu'un lampadaire au coin du Second Ruisseau et Labonté est défectueux – que le déneigeur est prêt pour la saison – le sel de déglacage des routes est arrivé – que les travaux sur la rue Berthiaume sont terminés pour cette année et que la suite se poursuivra l'année prochaine.

b) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Reddition de compte

2017-11-154

CONSIDÉRANT la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier dans le dossier numéro 00026252-1 – 59030 (16)- 2017-07-20-2, telle que confirmée dans la lettre du 14 septembre 2017 ;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été effectués ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et résolu unanimement :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 5 750\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport des représentants

Monsieur Bruno Napert mentionne que suite à la démission de Madame Éva Böröcz à titre de membre du CCU, la Municipalité est à la recherche d'une personne pour occuper cette fonction.

b) Avis de motion – Projet de règlement n° 275-7 modifiant le Règlement n° 275 concernant le zonage.

2017-11-155

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Bruno Napert, qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le premier projet de règlement n° 275-7 modifiant le règlement n° 275 concernant le zonage. La présentation du projet en a été faite par le conseiller Bruno Napert.

9- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Monsieur Daniel Palardy mentionne que les bacs bruns destinés à la récupération des matières organiques ont été distribués hier et aujourd'hui et qu'une trousse de départ ainsi que les informations se retrouvent à l'intérieur du bac.

10- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

Monsieur Louis Tremblay mentionne que le Comité Culturel et patrimonial aimerait recevoir des idées de thème pour leur prochain souper culturel du 14 avril 2018 – il mentionne aussi le départ de Monsieur Billy Devault ainsi que l'arrivée de Monsieur Dominique Jutras au sein de leur comité.

b) Motion de félicitations – Comité des loisirs, Comité du brunch et de la Bibliothèque

2017-11-156

CONSIDÉRANT l'activité de décoration de citrouilles organisée par le Comité des loisirs le 28 octobre dernier, à l'occasion de la fête de l'Halloween et le grand succès remporté à cette occasion ;

CONSIDÉRANT l'activité de Conférence et dégustation de thé organisée par le Comité de la bibliothèque le 27 octobre dernier ;

CONSIDÉRANT l'activité du brunch « spécial Halloween » organisé par le Comité du brunch le 29 octobre dernier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et résolu unanimement :

QUE le Conseil offre ses plus chaleureuses félicitations et remerciements au Comité des loisirs, au Comité de la bibliothèque ainsi qu'au Comité du brunch et à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation et à la tenue de ces activités.

ADOPTÉE

c) Fête nationale 2018 – Réservation de chapiteaux

2017-11-157

CONSIDÉRANT la réservation de chapiteaux faite auprès de Les chapiteaux Maska pour 1 chapiteau 20X40 et 2 chapiteaux 15X15 pour la fête nationale 2017 ;

CONSIDÉRANT la soumission présentée par Les chapiteaux Maska au montant de 1 103,76 \$ taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Keegan, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

D'AUTORISER la directrice générale à confirmer la réservation des chapiteaux et à signer la soumission reçue en date du 1^{er} novembre 2017.

ADOPTÉE

11- LOISIRS

a) Rapport du représentant

Monsieur Claude Lacasse mentionne que le souper de Noël, organisé en collaboration avec le Comité des loisirs, le Comité culturel et patrimonial ainsi que le Comité de la bibliothèque aura lieu le 9 décembre prochain. Les billets sont en vente au bureau de poste ainsi qu'auprès de Madame Véronique Dansereau.

b) Entretien de la patinoire 2017-2018 – Soumission reçue

2017-11-158

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié dans le journal *L'Oiseau-Mouche*, édition d'octobre ;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été reçue et déposée par la directrice générale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

DE NE PAS donner suite à la soumission déposée.

ADOPTÉE

c) Déneigement de la patinoire 2017-2018 – Soumissions reçues

2017-11-159

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié dans le journal *L'Oiseau-Mouche*, édition d'octobre ;

CONSIDÉRANT que trois (3) soumissions ont été reçues et déposées par la directrice générale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

DE NE PAS donner suite aux soumissions déposées.

ADOPTÉE

d) Contrat d'entretien de la patinoire 2017-2018 – Octroi du contrat

2017-11-160

CONSIDÉRANT qu'un contrat d'entretien de la patinoire pour la saison 2017-2018 doit être conclu et signé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

D'OCTROYER le contrat d'entretien de la patinoire pour la saison 2017-2018 à Transport C. Jacques & Fils Inc pour un montant de 4 700,00\$ avant taxes ;

D'AUTORISER le maire Daniel Plouffe ainsi que la directrice générale Suzanne Francoeur à signer le contrat à intervenir pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée le contrat d'entretien de la patinoire pour la saison 2017-2018 tel que déposé par la directrice générale.

ADOPTÉE

e) Contrat de déneigement de la patinoire 2017-2018 – Octroi du contrat

2017-11-161

CONSIDÉRANT qu'un contrat de déneigement de la patinoire pour la saison 2017-2018 doit être conclu et signé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

D'OCTROYER le contrat de déneigement de la patinoire pour la saison 2017-2018 à Yvan Gamache pour un montant de 1 300,00\$ sans taxes ;

D'AUTORISER le maire Daniel Plouffe ainsi que la directrice générale Suzanne Francoeur à signer le contrat à intervenir pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée le contrat de déneigement de la patinoire pour la saison 2017-2018 tel que déposé par la directrice générale.

ADOPTÉE

12- AUTRES DOSSIERS

a) L'Arc-en-Ciel des Seigneuries – Demande d'appui financier

2017-11-162

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'Arc-en-Ciel des Seigneuries ayant pour mission de créer un réseau d'entraide afin de favoriser l'intégration et briser l'isolement des personnes vivant ou ayant vécu une problématique de santé mentale ;

CONSIDÉRANT que ces services sont bénéfiques pour la population du territoire de la MRC de Marguerite-d'Youville ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyée par le conseiller Ghislain Beauregard et résolu à l'unanimité ;

DE VERSER à l'Arc-en-Ciel des Seigneuries, un montant de cinquante dollars (50\$).

ADOPTÉE

13- CORRESPONDANCE

- a) Lettre du MAMOT – Confirmant le versement d'un montant de 82 000\$ en ce qui a trait à la TECQ ;
- b) Lettre du MTMDET – Confirmant la réception de notre correspondance en ce qui a trait à la fluidité de l'autoroute 30 sur le tronçon compris entre les autoroutes 10 et 20.

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public.

- On mentionne ne pas avoir reçu de chaudière en ce qui a trait aux matières organiques ;
- On questionne au sujet de l'arrivée prévue de la fibre optique du fournisseur Bell ;
- On mentionne que la sentinelle à l'arrière du centre communautaire est défectueuse.

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-11-163

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h25.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Suzanne Francoeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière

L'assemblée est close.

Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Plouffe
Maire

Suzanne Francoeur
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Je, Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Suzanne Francoeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière